



Le Comité-Directeur

Compte-rendu de la réunion du 11 septembre 2014

Présents : Fred BERTINELLI, Stefan MAUTES, Charel STELMES, Fred CHARLE, Jorge DE SOUSA, Michel KRAUS, Alexandrina PEREIRA, Serge SCHAUL, René SCHILT, Pascal THURMES, Norbert WELU.

Excusés : Norbert BAECKER, Leticia FERREIRA, Jean-Claude HENRY, Tania MULLER, Emile EISCHEN, Jean-Claude ROOB, Nicolas SCHILTZ, Marc SCHONS, Marc SCHMIT, Claude STEPHANY.

Le Comité-Directeur:

- informe que le compte-rendu de la réunion du Comité-Directeur du 2 juin 2014 fut approuvé par courriel en date du 10 juillet 2014 avant d'être envoyé aux clubs ;
- fixe la date de la première réunion du Groupe de Travail en charge d'élaborer une proposition de modification du règlement interne de la FLAM au jeudi, 9 octobre 2014 à 18h00 à la Maison des Sports ;
- entend le Président et le Secrétaire Général dans leur rapport sur une réunion avec Monsieur le Ministre qui a eu lieu le 10 juillet 2014. Les besoins en matière de personnel administratif et notamment d'un Directeur Administratif pour notre fédération en pleine croissance (3.330 licences en 2007 et 4.928 licences en 2013) furent présentés au cours de cette réunion ;
- nomme Nadejda Muller Directrice Administrative de la FLAM ;
- rappelle l'article du règlement grand-ducal sur l'examen médico sportif :
„Art. 6. Communications des résultats
Une attestation, formulant la conclusion de l'examen médical, est établie par le ministère de l'éducation physique et des sports et est envoyée aux fédérations sportives concernées.
Sur le vue de cette attestation, ces dernières valident ou suspendent les licences conformément aux prescriptions de l'article 4 ci-dessus.“
- rappelle que l'examen médico-sportif est obligatoire avant la délivrance d'une première vignette de compétition et est prescrit pour tout titulaire d'une licence de compétition pendant l'année de calendrier au cours de laquelle il atteint l'âge de 12, 15, 18, 22, 26, 30, 35, 40, 45 et 50 ans ;
- décide d'adapter les fiches de commande des vignettes pour l'exercice 2015 afin de rappeler ces obligations à chaque commande de licence ;

- rappelle que seulement les fiches de commande de vignettes dûment remplies sont prises en considération ;
- recommande à tous ses clubs et leurs membres de suivre les conseils médicaux sous le lien suivant: <http://www.sport.public.lu/fr/medico-sportif/flyer-centres.pdf>
- approuve le Règlement de constitution et de fonctionnement du Comité Kickboxing ;
- approuve le compte-rendu de l'Assemblée Plénière Kickboxing ;
- approuve le Règlement de compétition Muay Thai ;
- autorise l'organisation du gala international "Kings of Muay Thai" qui se déroulera le 4 octobre à Luxembourg-Ville ;
- prononce l'admission provisoire de l'association "Cheyto Karateka Lamadlaine" ;
- informe que le compte-rendu de la réunion du Comité Aikido du 9 mai 2014 fut approuvé par courriel par le Comité-Directeur en date du 17 juin 2014 avant d'être envoyé aux clubs ;
- entend les Assesseurs-Délégués Judo dans leur rapport sur l'évolution récente en Judo ;
- informe que les comptes-rendus des réunions du Comité Judo du 5 juin et du 17 juillet 2014 furent approuvés par courriel par le Comité-Directeur en date du 30 juin et du 11 août 2014 avant d'être envoyés aux clubs de Judo ;
- décide sur avis du Comité Judo de ne pas autoriser l'organisation du tournoi du JJJC Luxembourg sous le nom « Open Judo Luxembourg ». Désormais aucun club de judo ne devra plus utiliser une appellation qui pourrait faire allusion à l'engagement de notre fédération ou encore du pays du Luxembourg. L'appellation « Open du Luxembourg » pour un tournoi de Judo sera strictement réservée à la fédération qui peut labelliser des tournois selon la réglementation ad hoc. A noter que la FLAM encourage le JJJC Luxembourg dans l'organisation d'un tournoi sous condition d'utiliser un nom qui l'identifie clairement en tant que tournoi de la Ville de Luxembourg ;
- entend l'Assesseur-Délégué Jujitsu/Taijitsu dans son rapport sur l'évolution récente en Jujitsu/Taijitsu ;
- informe que le compte-rendu de la réunion du Comité Jujitsu/Taijitsu du 14 août fut approuvé par courriel par le Comité-Directeur en date du 8 septembre 2014 avant d'être envoyés aux clubs de Jujitsu/Taijitsu ;

- discute d'une lettre du JJC Bonnevoie et décide de soutenir le club dans ses démarches ;
- entend les Assesseurs-Délégués Karaté dans leur rapport sur l'évolution récente en Karaté ;
- approuve les comptes-rendus des réunions du Comité Karaté du 19 mai 2014, du 16 juin 2014, du 17 juillet 2014 et du 19 août 2014 ;
- approuve une lettre adressée à M. Carlos Da Costa ;
- homologue le 1^{er} Dan Karaté de Pierre Schroeder (KC Walferdange) avec effet au 6 avril 2011 ;
- approuve le Compte-Rendu de la Commission Karaté Défense du 10 septembre 2014 ;
- approuve la composition de la Commission des Grades et de la Commission Technique Karaté Défense ;
- entend l'Assesseur-Délégué Taekwondo dans son rapport sur l'évolution récente en Taekwondo ;
- homologue avec effet au 5 juillet 2014 le 1^{er} Poom de Louis Feiereisen (Taekwondo Centre Luxembourg) ;
- homologue avec effet au 5 juillet 2014 le 2^e Dan de Lynn Duchamp (Taekwondo Centre Luxembourg) et de Franz Göbel (Taekwondo Grevenmacher);
- homologue avec effet au 5 juillet 2014 le 3^e Dan de Mélanie Thill (Taekwondo Steinfort) ;
- homologue avec effet au 5 juillet 2014 le 4^e Dan de Victor Jacinto (Taekwondo Centre Luxembourg) ;
- fixe la date de **la prochaine réunion** au lundi, 3 novembre 2014 à 18h30 à la COQUE au Kirchberg.

Charles Stelmes
Secrétaire Général